

Réunion du 4 juillet 2016

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient  
présents : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY

Absent(s) :

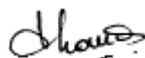
Rapporteur : Madame Stéphanie KOCHERT

**N° CP/2016/330 - Bibliothèques - 3231**  
**Proposition d'attribution d'aides départementales aux**  
**Communes et Communautés de Communes pour la création et**  
**la modernisation des bibliothèques publiques**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide, dans le cadre du plan de développement de la lecture publique et du dispositif "Territoire de Lecture" (2010-2020) mis en place afin de promouvoir la création d'un réseau de bibliothèques et médiathèques municipales et intercommunales, d'attribuer des subventions d'un montant total

de 58 896,16 € aux Communes et Communautés de Communes figurant dans les tableaux annexés, conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental (notamment les articles 1.5 et 1.7).

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160704-lmc1101577-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 12/07/16